

Plus d'informations sur :  
[www.basicompta.fr](http://www.basicompta.fr)



Un nouveau logiciel de comptabilité  
pour les associations sportives



**Comité Départemental Olympique et Sportif de la Meurthe-et-Moselle**  
3, avenue du Rhin  
54320 MAXEVILLE  
Tél. : 03 83 67 43 43  
secretariat@cdos54.fr



**Comité Départemental Olympique et Sportif de la Meuse**  
ZAC Oudinot - Rue du Lieutenant Vasseur  
55000 BAR LE DUC  
Tél. : 03 29 79 07 52  
cdos55@wanadoo.fr



**Comité Départemental Olympique et Sportif de la Moselle**  
Maison Départemental des Sports de Moselle  
3, place de la Bibliothèque  
57000 METZ  
Tél. : 03 87 21 91 71  
cdos@sport57.fr



**Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges**  
District des Vosges de Football  
31 ter, avenue des Templiers  
88000 EPINAL  
Tél. : 09 60 36 20 92  
cdos88@wanadoo.fr



Conception: CDOS 86

# VOUS SIMPLIFIER LA COMPTABILITE !

Vous manquez d'outils et de connaissances pour gérer la comptabilité de votre association sportive. BasiCompta® simplifie la fonction de trésorier et facilite l'édition de documents comptables.

*Un plus pour les relations avec les partenaires !*

## Quels avantages ?

Simplicité de saisie des opérations (libellés pré remplis)  
Journal de saisie (rechercher ou modifier des écritures)  
Edition automatique du compte de résultat / bilan (au format Cerfa pour les demandes de subventions)  
Suivi par action (tournoi, école de sport, etc.)  
Suivi et rapprochement des soldes bancaires  
Assistance et soutien technique

*Fini les tableurs maison !*

BasiCompta® est un outil pérenne qui apporte stabilité et sécurité dans la gestion comptable même quand le trésorier passe la main.

## Pour qui ?

Dirigeants et trésoriers d'associations sportives  
Pour tous les niveaux de connaissance en comptabilité

## Comment ça marche ?

Utilisable sans installation de logiciel  
Accessible en ligne (sur Internet)

## Comment bénéficier du service ?

Pour les clubs, comités et ligues vous faire connaître auprès du CDOS du territoire de votre siège social  
Signer une convention d'utilisation  
Suivre une formation de 2 heures

## Combien ça coûte ?

### La première année :

Création du compte : 40 €\*  
Formation de 2 heures : 30 €\*\*

### Puis, chaque année :

Droit de maintenance : 40 € par an\*\*\*

\* pour l'année de création

\*\* frais d'inscription

\*\*\* hors année de création du compte

